

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	24 (1886)
Heft:	19
Artikel:	Les ouvriers d'autrefois : les anciennes corporations. - Les premiers architectes. - La construction des monuments de l'antiquité et du moyen-âge. - Le compagnonnage
Autor:	L.M.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-189245

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nie de massifs de sapins ; à gauche, le stand, pour 17 cibles, dont 5 bonnes cibles ; la cible fédérale, surmontée de la statue de Guillaume-Tell. La cantine pouvait recevoir 800 convives.

Le tir s'ouvrit le 16 juin. Le 19, au matin, les députations de Berne, Fribourg, Vaud et Neuchâtel, qui venaient par le *Léman vaudois*, ayant été signalées, une barque pavooisée alla à leur rencontre. Elles débarquèrent au port du Molard aux acclamations d'une foule immense. La fête, qui dura six jours, fut très animée. Une exposition de l'industrie genevoise, ouverte au musée Rath, le théâtre, un brillant cirque olympique ajoutaient aux divertissements de la population. Il y avait eu 819 inscriptions pour les bonnes cibles, et 52,895 jetons vendus aux cibles tournantes, soit 56,990 coups tirés.

Les tirs fédéraux prenant des proportions de plus en plus importantes, la place de la Coulouvreuse ne suffisait pas pour celui de 1851, qui eut lieu au pré de Vincy, à deux minutes de l'ancienne porte de Cornavin.

La Commission s'occupa activement des innombrables détails de son mandat dès les premiers jours de janvier. Outre la question des constructions et des fournitures de vin, etc., elle forma un corps spécial de musique, composé d'artistes d'élite, ainsi qu'une société de 150 chanteurs, désignée sous le nom de *Chœur fédéral*.

Le moment venu, les différents quartiers rivalisèrent de zèle et de dévouement pour la décoration de la ville. Le pré de Vincy, d'une superficie de 42 poses (11 hectares), et légèrement incliné, favorisait le coup d'œil d'ensemble. Les constructions formaient un large carré ouvert. Par la principale entrée, — superbe arc de triomphe formé d'une grande arcade mauresque, — le stand se présentait en face, la cantine à gauche, le bâtiment de l'armurier et le café à droite, le pavillon des prix au centre.

Les cibles étaient au nombre de 55. La cantine pouvait recevoir 3 à 4 mille personnes. Une galerie pour les dames, élevée d'une quinzaine de pieds, régnait le long des deux faces latérales. Le soir, 5 à 600 becs de gaz y répandaient la lumière.

Des compatriotes habitant la Californie, se réunirent au nombre de 68 pour envoyer un don de 2,640 francs, en 25 onces de poudre d'or et une pièce de 50 piastres. Cette offrande constitua le premier prix. La *Société des carabiniers suisses*, de Londres, envoya un service à thé, taxé 800 francs. D'autres prix très importants et en grand nombre parvinrent de diverses contrées lointaines où des Suisses étaient établis. La réception de la bannière fédérale et du Comité d'Aarau eut lieu le 5, avec une grande solennité. A 2 heures, une barque pavooisée, remorquée par un bateau à vapeur et ayant à bord une députation du Comité du Tir fédéral, se dirigea sur Nyon, à la rencontre du *Léman*, amenant le Comité d'Aarau. Pendant ce temps, la foule s'accumulait sur les quais, l'île Rousseau, le pont et quai des Bergues, à toutes les fenêtres et sur les toits. Enfin, à 5 1/2 heures, le *Léman* entra dans le port ; la barque le suivit de près ; elle approche aux acclamations de vingt mille âmes, au bruit du canon qui tonne sur

le quai de Longemalle et sur le nouveau quai des Bergues ; les salves du *Léman* et de la barque répondent aux salves de Genève, une brillante musique joue le *Ranz des vaches*, les cloches des églises sonnent à toute volée ; les drapeaux, les banderolles flottent au vent par un soleil superbe, mille embarcations glissent sur l'onde. Jamais, à Genève, réception plus magnifique.

On peut voir par ce qui précède que de tout temps Genève s'est distinguée par l'organisation et l'éclat de ses fêtes ; on peut aussi se faire une idée des surprises que cette ville, si féconde en ressources de toute espèce, nous réserve pour le Tir fédéral de 1887.

Les ouvriers d'autrefois.

Les anciennes corporations. — Les premiers architectes. — La construction des monuments de l'antiquité et du moyen-âge. — Le compagnonnage.

Les graves événements qui ont éclaté dernièrement en Belgique, au sein des classes ouvrières, les grèves qui se succèdent dans tous les grands centres manufacturiers, font de cet état de choses une question sociale dont l'étude s'impose aux peuples et aux gouvernements. La lutte constante du travail contre le capital et de l'ouvrier contre le patron, les principes de solidarité qui s'affirment chaque jour davantage entre les travailleurs de tous pays, sont autant de faits importants, de grands problèmes, pour lesquels une solution pacifique, basée sur des concessions réciproques, se fait généralement désirer.

Ces considérations, qui préoccupent actuellement les esprits et sont assez vivement débattues dans les divers organes de la presse, nous ont paru de nature à donner une intéressante actualité aux quelques recherches historiques qu'on va lire.

C'était une coutume générale des peuples de l'antiquité d'enseigner secrètement les sciences, les arts et les métiers. Chez les Egyptiens, par exemple, les prêtres formaient des classes séparées qui se livraient à l'enseignement de quelque branche spéciale des connaissances humaines. Chaque classe faisait passer ses élèves par une série d'études et les soumettait, pour chaque degré du noviciat, à des épreuves ayant pour but de s'assurer de leur vocation, et qui restaient un mystère pour le public. Les autres castes procédaient de la même façon dans l'enseignement des arts et métiers qui étaient de leur domaine.

C'est ainsi que l'architecture était enseignée en secret par les Egyptiens, chez lesquels il y avait, outre une architecture civile, une architecture sacrée, qui puisait ses types emblématiques dans le spectacle de la nature. Les jeunes gens de toute caste qui y étaient instruits étaient en même temps initiés aux mystères de la religion et formaient, en dehors du sacerdoce, une corporation distincte, qui, sur les dessins tracés par les prêtres, édifiaient les temples et autres monuments consacrés aux dieux. Les membres de cette corporation jouissaient d'une grande estime et tenaient un rang élevé dans la société.

On retrouvait ces mêmes institutions en Grèce, où

elles avaient été introduites par les Egyptiens. Mille ans avant notre ère, les prêtres de Dionysius, ou Bacchus, furent les premiers qui firent éléver les théâtres et instituèrent les représentations dramatiques se rapportant au culte du dieu. Les architectes chargés de ces constructions tenaient au sacerdoce par l'initiation. On les appelait *ouvriers dionysiens*. Leur organisation offre une ressemblance frappante avec celle des francs-maçons. Ils avaient une initiation particulière, des signes et des mots de reconnaissance. Chacune de leurs communautés était sous la direction d'un maître et de présidents ou surveillants élus annuellement.

Dans leurs cérémonies secrètes, les frères se servaient symboliquement des outils de leur profession. Ils avaient des banquets et assemblées générales dans lesquels des prix étaient décernés aux ouvriers les plus habiles. Des personnes étrangères à l'art de bâtir étaient parfois agrégées à titre de patrons ou de membres d'honneur.

Cette corporation, principalement répandue en Egypte et en Syrie, fut probablement introduite en Judée lors de la construction du temple de Salomon, avec un nom différent sans doute, puisque les mystères judaïques ne se rattachent pas au dieu Bacchus.

Du reste, il existait fort anciennement en Judée une association religieuse dont on faisait remonter l'origine à l'époque de la construction du temple de Salomon. Ses membres sont désignés sous le nom de *Chevaliers du temple de Jérusalem*, parce qu'ils s'étaient associés particulièrement pour entretenir cet édifice et en orner les portiques.

C'est du sein de cette société qu'est sortie la célèbre secte des *esséniens*, dont les Juifs et les Pères de l'Eglise chrétienne ont parlé avec une égale vénération. Les communautés des esséniens étaient unies par le lien de la fraternité. Les biens de toutes étaient la propriété de chacune et tous les membres pouvaient en user pour leurs besoins personnels. Les esséniens se livraient à des professions mécaniques et construisaient eux-mêmes leurs habitations. Ils avaient des mystères et une initiation. Les aspirants étaient soumis à 3 années d'épreuves et, après leur réception, ils étaient décorés d'un tablier blanc.

(A suivre.)

LE REBOUTEUR DE SA MAJESTÉ

V.

Le 26 octobre, vers sept heures du soir, le carrosse royal, parti six jours auparavant, s'arrêta à la grille du Louvre.

Barthélémy Laffémas mit la tête à la portière ; les gardes se rangèrent aussitôt.

Le carrosse arriva sous le vestibule du palais, entouré de tous les gens de service ; le notable industriel mit pied à terre et tendit la main à son compagnon de voyage.

Celui-ci sauta lestement du véhicule et regarda, de son œil clair, les curieux accourus sur son passage.

— Nous sommes au Louvre, lui dit Laffémas, suivez-moi.

Antoine Fleurot se laissa conduire par le négociant ; le comte de Praslin vint les recevoir au bas du grand escalier.

— Voulez-vous faire informer Sa Majesté que je suis

de retour, lui dit le commerçant, et que je lui amène la personne qu'elle attend ?

Un secrétaire des commandements se dirigea aussitôt vers la chambre du roi.

Marie de Médicis, le surintendant et la cour apprenaient en même temps la nouvelle ; les médecins, l'œil presque menaçant, accoururent les premiers et dévisagèrent insolument le rebouteur.

Antoine Fleurot était, à cette époque, un homme de quarante ans, d'une taille au-dessus de la moyenne, la physionomie énergique, le regard expressif, et ne paraissant nullement intimidé de se trouver en si noble compagnie. Vêtu d'une longue veste de droguet et d'un pantalon de même étoffe, il tenait d'une main son chapeau de montagnard et de l'autre son bâton de voyage.

Le secrétaire des commandements revint près de Barthélémy Laffémas :

— Sa Majesté vous attend, dit-il.

Le négociant et Antoine Fleurot, conduits par un officier du palais, furent introduits dans la chambre du roi ; la reine s'y trouvait avec Sully.

— Ah ! mon ami Laffémas, que vous avez tardé à revenir ! s'écria Henri de Navarre ; vous le voyez, j'en suis au même point que le jour de votre départ.

— Sire, j'ai l'insigne honneur de présenter à Votre Majesté l'homme qui doit la guérir.

— C'est toi, reprit le roi en regardant le paysan, qui fais des cures si merveilleuses, m'a-t-on dit.

— Je fais ce que je peux, sire.

— Laffémas t'a-t-il raconté comment l'accident m'est arrivé ?

— J'en connais les moindres détails.

— Et que penses-tu que ce soit ?

— Avant de répondre, que Votre Majesté me permette de voir son cou.

— Vois, mon ami, et surtout vois bien ; n'hésite pas à me toucher ; sur ce point, je te donne carte blanche ; ce n'est pas le roi de France à qui tu as affaire, mais un malade qui veut être guéri au plus vite ; opère donc hardiment.

Antoine Fleurot déposa son chapeau sur un fauteuil et son bâton dans un coin de l'appartement, il s'approcha du lit, abaissa la couverture jusqu'aux épaules du roi, enleva les cataplasmes qui lui entouraient le cou, et pendant cinq minutes, examina attentivement le mal.

Les assistants le regardaient faire en silence.

— Eh bien ! demanda Henri IV.

— Ce n'est rien, sire, répondit Antoine Fleurot, en ramenant la couverture sous le cou du monarque, demain vous serez debout.

— Demain, dis-tu ? s'écria le roi tout joyeux.

— Je l'affirme à Votre Majesté ; vous avez un torticolis, simplement.

— Et vous vous faites fort d'en débarrasser le roi en un jour, reprit Marie de Médicis d'un air visiblement incrédule, tandis que ces médecins n'ont pu le faire en douze ?

— Madame, je demande dix minutes, et le roi sera guéri.

Sully hocha la tête de gauche à droite, puis de droite à gauche en signe de dénégation.

— Ventre saint-gris ! s'il en est ainsi, repartit le Béarnais, je te donne deux mille écus et te proclame le premier médecin de mon royaume.

— Je ne suis pas médecin, sire, mais un pauvre rebouteur.

— Soit ! tu seras, alors, le premier des rebouteurs et tu exerceras en France tant qu'il te plaira.

— J'en remercie Votre Majesté à l'avance ; demain donc je vous ferai ma visite à dix heures du matin, si